

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY RÉDACTION & ADMINISTRATION B.P. 228 MONTMAGNY P.Q.

ABONNEMENTS
ETATS-UNIS:
Un an: \$2.00
CANADA, Hors-District,
Un an: \$1.50
CANADA, District,
Un an: \$1.00

AUX ANNONCEURS
Pour vendre à Montmagny il vous faut annoncer dans Montmagny.
Annoncez dans "LE PEUPLE" c'est le journal que vous devez considérer d'abord.

VOL XLIV — No 9

Ste-Marie, Beauce VENDREDI, 30 NOVEMBRE 1945

Déclaration de l'Episcopat américain.

La guerre est terminée mais le monde n'est pas pacifié

Voici la traduction de la déclaration publiée dimanche dernier par le comité administratif de la "National Catholic Welfare Conference" au nom de l'Episcopat catholique américain :

La guerre est terminée, mais le monde n'est pas encore pacifié. La Charte de l'Atlantique nous avait pourtant exposé les grandes lignes de la paix pour laquelle nous avons lutté, pour laquelle nos frères ont donné leur sang et pour laquelle, enfin, à un prix incalculable, nous avons remporté une victoire militaire.

C'était cette paix idéale qui nous soutenait pendant le conflit et qui a inspiré à des millions d'êtres humains le courage de s'engager dans l'"underground" des pays occupés afin d'y défendre héroïquement la liberté menacée. C'était cette paix idéale qui poussait les petites nations opprimées à nous confier le dépôt sacré de leur liberté envolée. En fait, c'étaient les grandes lignes d'une bonne paix.

Abandonnerons-nous cette paix idéale ? Si, par souci d'un faux réalisme, nous l'abandonnons, nous devons alors nous préparer à faire face aux terribles conséquences de la guerre atomique.

Depuis la Conférence de Moscou en 1943, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Russie ont entrepris de formuler petit à petit la paix qu'ils tentent maintenant d'imposer aux nations. Et de toutes ces conférences qu'ont tenues et tiennent encore ces Puissances victorieuses se dégage l'architecture générale de cette paix. Or, elle est décevante au suprême degré.

Dans les principes de paix que notre pays a proclamés, on nous donne des garanties, mais jusqu'ici les résultats obtenus ne coïncident pas avec ces principes. Nous traversons d'ailleurs la plus grande crise de l'histoire du monde. Or notre pays a la puissance voulue pour exiger une véritable paix, basée sur la justice. Il a le droit de l'exiger et il en a le devoir. Seulement ainsi répondra-t-il à l'appel qui s'élève du cœur de tous les hommes dans le monde.

Profondes différences

Nous voulons pourtant travailler dans l'unité avec les autres nations afin de construire une bonne paix. Pendant la guerre, des motifs stratégiques ont pu rendre nécessaire de remettre à plus tard le soin de prendre la décision finale sur certaines questions soulevées au cours des conférences des Trois grandes Puissances. Mais aujourd'hui il faut faire face à la situation.

Or il y a de profondes différences entre la pensée et la politique de la Russie et celles des démocraties de l'Ouest. Ainsi, la Russie a pris des décisions unilatérales relativement à d'importants problèmes. Entre autres choses, la Russie a cherché à se créer une sphère d'influence en Europe orientale et sud-orientale non pas en concluant des accords régionaux dans lesquels la souveraineté et les droits de chacun sont respectés, mais en imposant sa propre souveraineté à elle et en installant en place des gouvernements fantoches sans pouvoir. Quant à sa politique en Asie, si importante pour la paix du monde, elle constitue encore une énigme.

Les dictateurs totalitaires avaient promis aux masses tous les bienfaits possibles grâce à un Etat-gendarme tout-puissant qui étendait son autorité sur toutes les relations humaines et ne laissait place à aucune liberté innée. Leurs théories prévoyaient en outre la réalisation d'un monde à venir dans lequel la soumission de tous les pays à leur système donnerait finalement le bonheur sur terre.

Parfois cependant, la Russie emploie notre vocabulaire et parle de démocratie et de droit, mais elle attache alors à ces mots un sens détourné. Quant à nous, nous pensons selon les données de notre culture historique. Dans chaque personne humaine, nous voyons des droits inaliénables à elle donnés par Dieu Lui-même et dans la démocratie, nous voyons la libre collaboration sous l'égide de la loi des citoyens libres

dans un pays libre.

C'est ici que les idéologies entrent en conflit. Aussi, tout travail d'approche en vue de collaborer à une bonne paix exige-t-il d'abord que l'on admette franchement ces différences fondamentales. Car, la base de cette collaboration consiste dans notre adhésion mutuelle à la justice. Nous serions coupables de complicité, si nous versions dans l'injustice en violant les droits de nations, des groupes et des individus n'importe où dans le monde.

Aussi le premier pas à faire pour négocier efficacement la paix consiste-t-il à en préparer le plan. Un bon plan détermine les principes selon lesquels on résoudra chacune des questions en jeu. Au lieu de cela, on ne nous donne que des compromis et on cherche à régler les problèmes pièce à pièce, au petit bonheur.

Retour à la politique de la force

Au lieu d'être témoins d'honnêtes négociations prometteuses d'ententes même sur des plans divergents à l'origine, nous assistons au retour sur la scène de la politique de la force et de l'équilibre des Puissances. Or, c'est justement de là et de la substitution de moyens de fortune à l'exercice de la saine justice que sont sorties toutes les guerres. Evidemment, nous devons collaborer avec nos Alliés dans l'établissement de la paix. Elle a tout de même des concessions que nous ne pouvons pas faire parce qu'elles sont immorales et, par là même, destructrices de la paix.

Notre plan de paix prévoit l'organisation internationale des Etats. Mais, la Charte qui est sortie de la Conférence de San-Francisco, tout en représentant un progrès considérable par rapport au projet de Dumbarton Oaks, ne donne pas une saine organisation institutionnelle à la Société internationale. Les clauses qui régissent le Conseil de Sécurité n'en font rien d'autre qu'un directoire virtuel des Grandes Puissances chargé de maintenir la paix. A tel point que ces cinq Grandes Puissances se sont placées d'elles-mêmes au-dessus de la loi.

Notre pays a néanmoins manifesté beaucoup de sagesse en décidant de prendre part à cette organisation internationale. Car, elle vaut tout de même mieux que la chaos pur et simple. On peut espérer en effet qu'en utilisant cette clause de la Charte qui exige la formation d'une future assemblée constituante, les Etats puissent eux-mêmes corriger les défauts du document actuel et donner à la société internationale la saine organisation institutionnelle dont elle a besoin. Mais on n'y arrivera pas par de simples concessions volontaires. Il faudra absolument reconnaître les droits et les devoirs de la société internationale comme telle.

A tout événement, il y a, alors que la paix n'est pas encore définitivement réglée, des questions dont nous ne pouvons retarder plus longtemps la solution. Ainsi, à Yalta, nous avons promis au peuple polonais qu'il ne subirait aucune contrainte dans la formation de son propre gouvernement, démocratique et indépendant. Nous nous y sommes même engagés formellement, à la face du monde.

Les problèmes polonais et balkaniques

Or travaillons-nous dans toute la mesure de notre responsabilité et de nos forces à remplir notre promesse ? Et quelle excuse pourrions-nous fournir, nous les champions de la démocratie, pour notre lamentable abstention lorsque vint le moment de protester contre l'absorption par la force et par la ruse des Etats baltes au sein de l'Union des Républiques socialistes et soviétiques ?

Nous nous indignons à la lecture des dépêches qui filtrent à travers les frontières de la Slovaquie, de la Croatie, de la Slovénie et d'autres pays de l'Europe sud-orientale. La persécution religieuse, brutale et sournoise, fait rage dans plusieurs d'entre eux. Aucune raison politique ne justifie pourtant notre silence. Et pourtant ce qui se passe derrière l'épais rideau qui nous sépare de l'Europe orientale et sud-orientale

SANT-PAMPHILE

Le 16, est décédé subitement à l'église M. Arthur Castonguay âgé de 72 ans 4 mois.

Suivant son habitude le défunt s'était rendu à l'église pour entendre la messe, lorsque quelques minutes après son arrivée, il s'affaissa. Les prêtres et le médecin appelés immédiatement ne purent que constater la mort.

M. Castonguay laisse dans le deuil, son épouse née Clara Pelletier : ses fils et belles-filles M. et Mme François Castonguay (Ontario) MM. et Mmes Alfred, Gérard et Jean-Baptiste Castonguay, de St-Pamphile, M. et Mme Delphis Castonguay, de Québec, ses filles et gendres MM. et Mmes Joseph Guillemette, Joseph Bourgault, sa soeur Mme Michel Deschênes, plusieurs petits enfants, neveux et nièces.

Les funérailles eurent lieu, le 19 M. le curé chanta le service assisté de l'abbé Chs. Dumais, curé à Ste-Félicité et de l'abbé S. Chénard, vicaire comme diacre et sous-diacre. Portait la croix M. David Bourgault.

Conduisait le char funéraire : M. Joseph Dumas.

Portaient le corps : MM. Amable Delphis, Odilon et Narcisse Pelletier ; ses beaux frères MM. Saluste Cloutier et Joseph Jalbert.

M. A. S. Pelletier entrepreneur de pompes funèbres avait la direction des funérailles.

Nos condoléances à la famille si cruellement éprouvée.

tale contredit diamétralement l'idéal très élevé qui nous inspirait lorsqu'il s'agissait pour nous de nous battre pour sauver le monde de l'agression totalitaire.

A personne n'échappe l'inéluctable nécessité de refaire une Europe vivante et forte, berceau de la civilisation occidentale, si nous voulons sauver la paix. Aussi, déplorons-nous profondément la tragique indifférence qui entoure le sort terrible réservé à l'Italie, cette Italie qui a brisé les chaînes du régime fasciste, et qui s'est battue côte à côte avec nous dans une ardente loyauté. Depuis déjà deux longues années, véritable agonie, les amis de la démocratie, en ce pays, sont réduits à la plus complète impuissance pendant que nous nous amusons à discuter à perte de vue sur le problème vital du ravitaillement et de la reconstruction, remettant ainsi à plus tard le soin de remplir nos promesses les plus solennelles.

Pourtant, notre propre intérêt national tout comme celui de la paix du monde et celui de la civilisation chrétienne sont en jeu, en Italie. Celle-ci est aujourd'hui un avant-poste de la civilisation occidentale. Aussi, sommes-nous parfaitement confiants que le peuple italien, si nous le sauvons du désespoir en le secourant généreusement, saura résister fermement aux fallacieux appels d'une idéologie étrangère et subversive et saura conformer son destin aux exigences de sa noble tradition chrétienne.

Nous ne pouvons non plus rester indifférents au sort de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Hongrie. Quelle que soit la longueur de la période de réparation que l'on imposera aux nations vaincues, nous devons cependant les aider à reprendre petit à petit leur place dans la famille des nations. Les traiter dans un esprit de vengeance n'est ni juste, ni politique.

Les secours demandés au Congrès

La justice veut évidemment que les coupables soient punis et que les dommages soient réparés dans une mesure raisonnable. Mais, nous ne pouvons oublier ni permettre à nos représentants qu'ils oublient que notre justice pénale est traditionnellement ancrée sur la conception de la responsabilité individuelle. Les transferts inhumains de populations, l'emploi systématique de travailleurs forcés et la cruauté envers les prisonniers de guerre — toutes choses qui se pratiquent actuellement — ne devraient pas exister dans notre civilisation.

Des populations entières, dans plusieurs pays ravagés par la guerre ont pour tout partage la souffrance quotidienne. Tous les rapports reçus jusqu'ici indiquent que si on ne prend pas immédiatement d'énergiques mesures, des millions d'Européens vont succomber à la faim et au froid, cet hiver. Nourrir, vêtir et loger ces malheureux n'est pas un problème dont on peut re-

TIMBRES DE NOËL



Protégez votre foyer contre la tuberculose

AUTOUR DU 9e EMPRUNT

La campagne vigoureuse de souscriptions aux obligations de la Victoire vient de se terminer avec le plus grand succès. Tous ceux qui ont pris une part active à cette souscription nationale sont fiers d'avoir si bien répondu à l'appel des Chefs du Pays.

Le comté de Montmagny n'a pas été insensible au mouvement. Le total des souscriptions dans le comté est au delà d'un million, soit exactement \$1,461,350. C'est un record digne de mention puisque le comté de Montmagny s'est classé dans les premières positions pour la région de l'Est de la Province.

Vous trouverez dans une autre colonne le rapport final des ventes journalières, indiquant clairement le montant perçu dans chaque localité tant urbaine que rurale, avec l'objectif atteint par chaque centre.

Il est intéressant de noter les souscriptions suivantes :

Nom	Montant
A. Bélanger, Ltée	\$125,000
M. E. Binz, Ltée	100,000
M. Philippe Béchar	25,000
M. le Dr Philippe Richard	25,000
M. Maurice Collin	21,000
M. Anselme Prévost	15,000
Quebec Power	10,000
Méthot et Frères	10,000
Montmagny Furniture Co.	10,000
J. P. Létourneau	10,000
Mme Eugène Lévesque	7,000
Cie A. Garant et Fils, Ltée	5,000
Corp. du Canton Montminy	5,000
La Cie de Balais de Montmagny, Ltée	5,000
National Electric Refrigerator	5,000
J. B. Charbonneau	5,000
Capt. J. Bte Bernier	5,000
Alphonse Montminy	5,000
Paul Roy	5,000

Les objectifs ont été dépassés par les employés de la Cie A. Bélanger, M. E. Binz, Ltée et Electrical Manuf. Co.

La Casse Populaire de St-Thomas de Montmagny a fait un geste magnifique en souscrivant la somme de \$40,000.

Il y a de nombreuses souscriptions de quatre mille, trois mille et deux mille dollars. La liste serait trop longue à énumérer et tous ces acheteurs méritent également une mention spéciale.

mettre la solution à une date ultérieure qui nous conviendra.

Il est évident que notre pays, à cause de l'immensité même de ses ressources, doit supporter le plus gros de ce fardeau des secours.

D'autre part, nous avons le droit et le devoir d'exiger la direction du mouvement dans la mesure où nous contribuons à la soutenir par nos dons et nos sacrifices. Le Congrès a donc l'impérieux devoir d'affecter à même le trésor public les fonds nécessaires à ces secours.

Il est également impérieux que les organismes de l'initiative privée lancés dans les secours aux victimes de la guerre aient toute la latitude voulue pour poursuivre leur travail humanitaire. En outre, celui-ci ne doit pas seulement se borner à nourrir et à vêtir les populations affamées d'Europe. Il faut également aider les peuples à reconstruire leur système économique. Ils ont droit d'être secourus afin de pouvoir reprendre leur vie normale. Ni la prospérité des grandes Puissances, ni leur force ne sauraient empêcher de nouvelles guerres si l'on ne supprime les conditions qui font que les peuples pauvres et sans appui ne peuvent atteindre un niveau de vie raisonnable. Le monde n'est un que dans la mesure où tous les hommes vivent comme des frères sous l'oeil de Dieu.

(Suite à la dernière page)

UNITE SANITAIRE

Semaine du 3 décembre 1945

Principales activités

Lundi 3 décembre Montmagny Clinique antituberculeuse par le Dr P. Richard, de 10 1-2 hrs à midi et de 2 hrs à 3.45 hrs

Mardi 4 décembre Cap St-Ignace Examen scolaire.

Montmagny: Clinique dentaire Mercredi 5 décembre Cap St-Ignace: Examen scolaire

Jeudi 6 décembre St-Thomas et Montmagny: 10.00 hrs Ecole de la Paroisse 10.30 hrs Bassin.

2.00 hrs Clinique de bébés à la salle des Chevaliers de Colomb.

Vendredi 7 décembre Montmagny Examen scolaire. Clinique dentaire. Dr Albert Dumas M.H.

D'autre part, l'organisateur unitaire, M. Jos. Morency, ne peut laisser Montmagny sans lui dire un mot de reconnaissance. Il nous prie de faire connaître à toute la population du Comté de Montmagny ses remerciements les plus sincères à tous ceux qui ont pris une part active à tous les mouvements de souscriptions nationales, et notamment au Neuvème, et qu'il gardera le meilleur souvenir de toute la population du comté de Montmagny qu'il a coudoyé franchement depuis le 2e Emprunt de la Victoire à date.

(Communiqué)

Objectif	Pour.	Souscrit
Montmagny :	165%	\$793,150
St-Thomas	194%	106,250

(Suite à la dernière page)

Chez les Artisans

Les 35ème et 25ème anniversaires de la fondation des succursales "Montmagny" et "Norbert Cloutier" de la Société des Artisans Canadiens-Français, à Montmagny, ont été marqués d'une manière spéciale, dimanche dernier, le 25 novembre courant, par une soirée organisée au club "Le Bûcheron", sous la présidence conjointe de Me Joseph Marineau, avocat et de Mme Ernest Cloutier.

Malgré les petits inconvénients du début de la soirée, causés par le changement subi de la température durant les jours précédents, le programme s'exécuta avec entrain et normalement.

Me Joseph Marineau, qui agissait comme maître de cérémonie, souhaita la bienvenue aux visiteurs de Montréal et de Québec, et spécialement à M. A. Harvey, premier vice-président de la Société des Artisans, ainsi qu'aux autres Artisans de Montmagny, présents. Il fit allusion à son distingué président général, Me René Paré, que des engagements antérieurs avaient empêché de venir à Montmagny pour cette fête, et démontra par de chaudes paroles combien il ne faut pas être indifférent à notre Société qui est une compagnie d'assurance canadienne-française. Il parla du progrès de nos succursales depuis un an surtout, finissant par des remerciements aimables envers les organisateurs et organisatrices de la soirée.

Mademoiselle Lucienne Paré, représentante du Conseil Exécutif, à Montmagny, auprès de la succursale "Norbert Cloutier", fit l'histoire de la fondation de cette succursale, donnant mémoire des aumôniers, présidentes et secrétaires qui se sont succédées depuis 25 ans et termina en faisant des vœux à sa compagnie, la succursale "Montmagny".

M. Harvey, nommé récemment vice-président de la Société, à Montréal et représentant du bureau-chef, invité à prendre la parole, exprima les regrets de Me Paré de ne pouvoir être à Montmagny, en cette circonstance. Il félicita les succursales de leur avancement et de leur succès et les encouragea à poursuivre cette marche montante du progrès.

M. Onésime Dorion, inspecteur en chef des organisateurs, dit ensuite quelques mots. S'adressant aux succursales de Montmagny, il manifesta son attachement et son intérêt, pour y avoir passé des heures agréables et avoir participé à leurs labeurs et à leurs succès. Puis, il nous fit voir sur l'écran deux films des fêtes artisanes de 1935. L'assistance en fut amusée.

Mademoiselle Mireille Tourville, chanteuse renommée, de Québec, accompagnée au piano par Madame Emile Genest, et M. Noël Moi-

(Suite à la dernière page)

Ici J. O. C. parle

Un rajustement équitable dans les salaires.

Lundi dernier, se tenait, à l'Hôtel Windsor de Montréal, le premier congrès patronal, sous les auspices de l'Association Professionnelle des Industriels. Le Rév. Père Bouvier, S.J., aviseur moral de cette association, prononça une conférence des plus captivantes. Il s'est exprimé avec beaucoup de franchise et de brio. Dans le cadre d'un article, il est impossible de commenter tout ce dont le Père a traité. Nous nous limiterons au problème des salaires.

Le Père Bouvier déclarait que 65 p.c. des salariés ne gagnent pas \$1,200 par année alors que le pourcentage des salaires par rapport au revenu national a tendance à monter d'une année à l'autre. Le conférencier soutenait qu'un rajustement de salaires s'impose plutôt qu'une augmentation générale. Nous lui donnons raison sur ce point. Mais comment opérer ce rajustement de salaire. C'est là la grande difficulté.

La grande majorité de ces ouvriers n'appartiennent à aucune union. Ils sont difficilement syndiqués pour différentes raisons. Ce sont des jeunes gens qui travaillent pour la première fois, des femmes ou des jeunes filles qui se donnent pour un temps déterminé. Un grand nombre d'entre eux ne sont pas suffisamment préparés pour la lutte et n'ont pratiquement aucune ou très peu de connaissance professionnelle.

D'autres sont des "bohèmes" du travail qui courent d'un chantier à un autre à travers la province. Enfin, il y a parmi eux beaucoup de "déracinés", composés de fils de cultivateurs que la terre ne pouvait faire vivre ou que le goût de l'aventure emporte dans les villes.

Ces ouvriers très difficiles à convaincre en faveur de l'organisation professionnelle sont obligés de compter sur les ordonnances de salaires minimas. Et dans le Québec, ces ordonnances sont loin d'être à notre honneur. Elles sont fabriquées à la bonne franquette par des incompetents pour la plupart. La Commission du Salaire minimum devrait avoir à son service des hommes qui s'y connaissent dans l'évaluation des tâches, dans la classification des métiers, dans l'organisation technique de l'industrie, dans l'aspect comptable et financier des compagnies, etc. Notre gouvernement provincial aime à revendiquer l'autonomie de la Province. C'est une excellente chose. Mais ce serait beaucoup plus intéressant si nous avions une politique provinciale de salaire, une commission de salaire minimum avec un personnel suffisant et compétent.

La pratique des conventions collectives est encore le meilleur moyen d'obtenir un rajustement de salaire. Mais les ouvriers qui auraient le plus besoin de l'association ouvrière pour se protéger sont particulièrement ceux qui ne gagnent pas \$1,200.00 par année. Et ces ouvriers n'appartiennent pratiquement à aucune union. Certaines unions ne s'intéressent pas beaucoup à ceux-ci parce que, souvent, ils ne gagnent pas suffisamment pour être en mesure de payer une cotisation syndicale. Et de prétendus chefs ouvriers ne tiennent pas à les organiser parce que cela ne les payerait pas assez. Heureusement, nous avons des unions d'inspiration chrétienne dont le grand désir est d'apporter une attention particulière aux ouvriers les plus pauvres. Nous espérons qu'on réussira à les faire adhérer au syndicalisme et à les faire bénéficier, eux aussi, des conventions collectives. Car le meilleur moyen de nous libérer des ordonnances de salaires minimas, c'est d'avoir des conventions collectives dans toutes les industries et dans tous les services.

Extrait du journal Le Front Ouvrier, par le propagandiste de la J. O. C.



NOUS GRANDIR

Section Juvénile ARMAND LAVERGNE Collège des FF. du S.-C., Montmagny

Section Juvénile Armand Lavergne, Collège des FF. du Sacré-Coeur, Montmagny.

Anniversaire canadien (23 nov. 1837) Bataille de St-Denis

Les causes de la révolution de 1837 se résument, somme toute, dans la lutte pour le pouvoir, entre les représentants de la couronne à Londres, à Québec et à Toronto, d'un côté, et de l'autre, les élus du peuple dans les deux parlements canadiens.

L'Assemblée, qui jouissait du droit de prélever un revenu et de celui d'en voter la disposition, voulut se faire reconnaître celui d'en contrôler l'emploi : pendant quarante ans, le Conseil législatif, soutenu par le Conseil exécutif, refusa à l'Assemblée le droit de contrôle sur l'emploi des deniers votés. Des débats interminables eurent lieu à ce sujet. L'Assemblée refusa enfin nettement de voter les subsides en plusieurs circonstances. C'est alors que Lord John Russell, au printemps de 1837, fit adopter une loi, à Londres, qui mettait à la disposition du gouvernement de Québec, sous forme de prêt, une somme de près de 650,000, pour payer les arriérés dus aux fonctionnaires et solder la dépense publique : cette somme était prise dans le trésor impérial. Ce prêt obligatoire réglait la ques-

tion des subsides, il est vrai, mais c'était aussi maladroît qu'inopportun.

De mai à septembre vingt-trois assemblées publiques furent tenues dans la province pour protester contre la nouvelle loi. Papineau, l'âme dirigeante du mouvement, dénonça tous les abus accumulés depuis bientôt cinquante ans, afin de créer une opinion publique qui s'imposât à l'attention du parlement britannique. De jeunes tribuns prononcèrent des discours où il était question de résistance par la force, d'annexion aux Etats-Unis, d'indépendance, etc.

Le 28 octobre avait lieu la grande assemblée de St-Charles de Richelieu à laquelle prirent part tout particulièrement les habitants des six comtés du sud : Saint-Hyacinthe, Richelieu, Rouville, Chambly, St-Charles et Verchères.

Les patriotes résolurent d'appuyer par les armes leurs justes revendications. Au nombre de 700 à 800 dont une centaine seulement étaient armés de fusils de chasse, les autres de fourches et de faux, ils se réunirent à St-Denis et attendirent l'ennemi. Le colonel Gore, parti de Sorel avec 500 soldats, ne put déloger les patriotes commandés par Wolfred Nelson, Gore dut retraiter vers Sorel. Quelques jours plus tard, les Anglais revenaient en nombre et se rendaient maîtres de St-Charles et des environs.

Résultat des concours du mois de Novembre.

10e année. — MM. Marcellin Cloutier, Denis Létourneau, Denis Boulanger, Benoit Morin, Clovis Roy Rosaire Landry, Jean-Guy Bouché, Maurice Biron, J.-Paul Caron, Robert Michaud.

9e année. — MM. Jean-Louis Rousseau, Maurice Rousseau, Robert Michaud.

(suite à la page 4)

"LE PEUPLE"

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY "LE PEUPLE", 64 Rue du DEPOT,
publié par Montmagny, P. Q.
La Compagnie du "PEUPLE" de Montmagny, ABONNEMENT
Le vendredi de chaque semaine. CANADA — District, 1 an — \$1.00
Toute communication concernant "Le Peuple" CANADA — Hors district, 1 an — \$1.50
doit être adressée à : ETATS-UNIS — 1 an — \$3.00

ARTS et LETTRES

Billet Bonheur d'occasion

par Gabrielle ROY
On ne paraît pas avoir noté que Bonheur d'occasions, de Gabrielle Roy, se rattache à la conception nordique du roman, plutôt qu'à la française. L'auteur elle-même s'en rend-elle compte, ou écrit-elle naturellement, d'instinct, influencée par la lecture d'écrivains anglais ou américains? La seconde hypothèse ne semble pas la moins vraisemblable. Elevée au Manitoba, possédant l'anglais comme sa langue maternelle, la romancière put se familiariser tôt avec des ouvrages autres que ceux de France. Son livre lu, on ne peut s'empêcher d'une réflexion: les Anglo-Saxons écrivent ainsi, et les Slaves, ces derniers facilement accessibles dans d'excellentes traductions. De la première à la dernière page, Bonheur d'occasion donne l'impression d'un roman américain présenté en français qui traiterait de choses canadiennes-françaises. Qu'on ne jette pas les hauts cris. Il existe un plus grand nombre que l'on croit de romans américains, sur des sujets canadiens. Nous en

pouvons nommer une vingtaine, situés de l'Acadie à la Colombie britannique, dont plusieurs de premier ordre. La technique nordique du roman diffère totalement de la française, ou latine. Alors que les Français accordent beaucoup d'attention à la composition, construisant un récit de bas en haut, si l'on peut dire, sans négliger un élément qui tend au dénouement, Anglais et Russes, et à leur suite les Américains, peignent la vie par tranches, au jour le jour, accumulent les détails, visant à faire vrai, sans se préoccuper d'intrigue serrée, abandonnant ça et là celle-ci pour y revenir plus tard, négligent la facture comme l'entendent des Français, atteignent ainsi à un sens aigu de la réalité.

(1) Editions Pascal, Montréal.

La crédibilité, comme dit Paul Bourget, y gagne également, et le propre d'un récit est de persuader le lecteur qu'on le met en face de faits et d'événements croyables. Si la manière française est excellente, l'autre a aussi du bon, et l'idéal serait d'emprunter à chacune ce qu'elle of-

fre de meilleur. C'est ce que semble avoir tenté Gabrielle Roy, encore que le procédé nordique l'emporte chez elle sur l'autre. Ecrit en français, son roman présente cette originalité d'être nordique dans sa gestation. Dans Bonheur d'occasion il se passe beaucoup de choses et il ne se passe rien, au sens où l'entend habituellement l'amateur de fiction. L'intrigue est si mince qu'elle en devient banale. Comme aventure, rien ou à peu près. L'auteur raconte longuement et patiemment la vie morne et triste d'une famille de pauvres gens, dans un faubourg de Montréal. Elles montre ses tares et ses misères en face du problème de l'existence: la lutte incessante et épuisante pour le pain quotidien, des espoirs toujours déçus, parfois le désir d'évasion et d'élevation spirituelle, que vient étouffer brutalement la nécessité matérielle. Il y a là émotion, drame tragédie mais rien qui ressorte de l'ordinaire traintrain de la vie rien que l'on n'aperçoive chaque jour autour de soi, dans le milieu urbain comme dans le milieu rural. Et c'est peut-être le principal mérite de Gabrielle Roy d'intéresser et d'émuouvoir avec des moyens aussi simples, sans chercher l'effet par l'étrange ou le romanesque exagéré. Son récit se localise à Saint-Henri, ce quartier de Montréal qui garde probablement plus que n'importe quel autre "ses limites précises, sa vie de village, particulière, étroite, caractérisée..." De mille riens, l'auteur tire la trame de son livre.

x x x

Incidemment, elle révèle les possibilités du roman citadin chez nous. La plupart de nos romanciers empruntent leurs sujets à la campagne, parce que la campagne offre à première vue plus de caractère que la ville, partout semblable à elle-même, à moins que l'écrivain puisse la pénétrer à fond, dans un aspect particulier. Sous cet angle, la réussite de Gabrielle Roy paraît remarquable. Ne laissons croire cependant que tout est chez elle perfection. Sa langue n'est rien de moins que sûre, et son dialogue manque à l'occasion de vérité. Trop souvent l'on entend l'au-

Saveur Délicieuse THÉ ET CAFÉ "SALADA"

teur, par la voix d'un personnage. Tel jeune soldat ne nous convainc pas, quand il dit avoir pris du service par amour de la France, de l'Angleterre ou de l'humanité. Nous acceptons plus volontiers la version d'un autre, qui avoue s'être engagé pour sortir de sa misère, avoir des vêtements chauds, de quoi manger, de l'argent dans sa poche. A trop d'endroits, le récit semble refléter les services officiels de l'information. Mais nombre de personnages apparaissent vivants, dessinés d'une main sincère, presque photographiés: cette humble et courageuse mère de famille qui s'appelle Rose-Anna; son mari paresseux, beau parleur et sans ressort; leur fille Florentine, servante dans un restaurant; la petite Yvonne, enfant sage et volontaire, effacée, qui frise l'hystérie religieuse. D'autres, épisodiques seulement, se présentent quand même avec des traits nets et vus. Certaines descriptions minutieuses trop longues, se complaisant à des détails inutiles, retardant le récit et tendant à en disperser les fils. Il y a chez Gabrielle Roy un peu de déformation professionnelle. Son métier de journaliste transpire trop à travers son oeuvre. Il reste que son roman n'est pas qu'un essai secondaire. Loin de là. Il peut, au Canada français, donner un essor nouveau à la littérature de la cité.

Billet Le premier Roman

IL vivait de nos jours, Joseph Marmette se sentirait sûrement flatté de la publication à Montréal (1), en l'an de grâce 1945, de son premier roman: Charles et Eva. Ecrit en 1866, alors que l'auteur venait de quitter l'université, l'ouvrage connaît pour la première fois les honneurs de la librairie. Sans doute parut-il en 1867, dans cette vieille Revue canadienne fondée quatre ans auparavant par un groupe d'hommes de lettres et de journalistes de Montréal, mais aucun éditeur ne songea depuis à le présenter au public sous une autre forme. Malgré des qualités réelles, le roman n'eût pas apporté la gloire à l'écrivain. Sans doute celui-ci s'en rendait-il compte, puisqu'il accepta que la Revue canadienne fût à la fois le berceau et la tombe de son premier-né littéraire. Si nous ignorons le responsable de l'exhi-

(suite à l'avant dernière page)

"LE PEUPLE"

est imprimé aux ateliers de La Société d'Imprimerie Ste-Marie et est publié par la Compagnie du "Peuple", de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

ABONNEMENTS:
Canada, District, 1 an \$1.00
Can. Hors Dist., 1 an \$1.50
Etats-Unis, 1 an \$2.00
Strictement payable d'avance.

La date qui se trouve à la suite de l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu. Ainsi janvier 45 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1945 et qu'on est en règle. Si, un mois après l'envoi de l'abonnement, la date n'est pas changée, nos abonnés nous rendraient service en nous signalant cet oubli. Prière de faire remise, par bon de poste ou d'express, à l'ordre de "La Cie du Peuple", Montmagny, P. Q. Prière de toujours donner l'ancienne adresse quand on demande à changer l'adresse du journal.

L'Illettré
(reproduction interdite)

ce soit une ou deux

ROBOL

pour la

CONSTIPATION

RESULTAT
DEMAIN MATIN

25¢ la boîte

JULES PARE

avocat,
64 de la GARE TEL. 73
MONTMAGNY

QUATRE générations de femmes heureuses ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

PÂLEUR, FAIBLESSE, MANQUE D'APPÉTIT, TROUBLES FÉMININS SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

TONIFIEZ-VOUS EN PRÉPARANT LES BONNES

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

CIE CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE L.T.E., 1566, RUE ST-DENIS, MONTREAL 18

BONJOUR MON GARS-ÇA A ÉTÉ AGRÉABLE DE TE VOIR — ET BIEN AGRÉABLE DE TE VOIR DÉGUERPIR!

BIENVENU! UN TIMBRE D'ÉPARGNE DE GUERRE DE 25¢ — CHOUETTE ÇA REVENEZ ENCORE VOIR MA SOEUR

UN AUTRE DE LA SOEUR

BRASSERIE BOSWELL

S-75

CARTES PROFESSIONNELLES — ET D'AFFAIRES —

BOULANGER, FORTIER & RONDEAU, C.A.

Comptables Agréés
Chartered Accountants
et
Syndic Licencié

MAURICE BOULANGER, B.A., C.A.
Syndic Licencié
GUY FORTIER, B.A., L.S.C., C.A.
REAL A. RONDEAU, B.A., C.A.

71, rue St-Pierre, QUEBEC Tél. 2-4079

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie

Comptables Agréés — Chartered Accountants

Maurice Chartré, C.A.
A. Emile Beauvais, C.A.
E. Harry Knight, C.A.
Gérard Marceau, C.A.
Lucien P. Bélair, C.A.
Jacques Angers, C.A.
Dollard Huot, C.A.
Raymond Fortier, C.A.
Guy Bernard, C.A.
Hensley Bourgoïn, C.A.
Roger Roy, C.A.

Maurice Samson, C.A.
Jean-Paul Gauthier, C.A.
Léon Côté, C.A.
Paul E. Trudel, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
G. Frank Lafferty, C.A.
Albert Garneau, C.A.
Jean Lacroix, C.A.
Percy Auger, C.A.
Jean-Paul Talbot, C.A.

MONTREAL — QUEBEC — ROUYN

A. CHOUINARD, C.R.

Avocat
Tél. 48

25, rue de la Gare,
Montmagny.

Jos. Marineau, B.A. L.L.L.

AVOCAT
MONTMAGNY
31, du Dépôt Tél.: 194

Dr Clément ROULEAU

Médecin-Vétérinaire
Pratique générale de médecine et de chirurgie vétérinaire.
Rue St-Jean-Baptiste
MONTMAGNY
Tél.: No. 56

LORENZO TETU

Comptable - Vérificateur
Liquidateur de Faillite
Syndic Autorisé

Bureau 81 r. St-Pierre
QUEBEC

DR J. R. BARIL

Chirurgien-Dentiste
49, rue Saint-Jean-Baptiste
MONTMAGNY
Tél.: 46.

Geo. René Fournier L.L.L.
Ubald Désilets, L.L.L.

FOURNIER & DESILETS

AVOCATS
37, rue de la Couronne,
Québec.

Téléphones : 2-1531 — 2-2488

FOURRURES

THIBAUT



Toujours en mains les dernières créations en fourrures, tel que: Manteaux, garnitures et parures de cou.

Notre atelier est à votre disposition pour tous travaux, tel que repassage, refaction ou teinture.

TOUT TRAVAIL GARANTI
EXPERIENCE DE 20 ANS
— CHEZ —

L.-P. THIBAUT, Enr.
282, St-Jean, Québec

Dr PAUL BIGUÉ

Médecine Générale
RAYONS-X
Traitements Electriques
Tél. 123
Montmagny

LISEZ ET FAITES LIRE
NOTRE JOURNAL

ECONOMISEZ

En vous retirant aux
HOTELS
FORD

Modernes, à l'épreuve du feu, convenablement situés, stationnement facile

MONTREAL
Toronto
et le
LORD
ELGIN
à Ottawa

aussi bas que
\$150
par personne
\$250
par personne
Four carte ou dépliant, écrire à
FOUR HOTELS,
Montreal

\$210 à \$420
PAR PERSONNE
\$45 PLUS

400 JOLIES CHAMBRES AVEC RADIOS

CHEMIN DE FER NATIONAL

NOUVEL HORAIRE EN VIGUEUR DEPUIS LE 25 SEPT. 1944

MONTMAGNY
Convols allant à l'Ouest

No 135, Local tous les jours	8.30 a.m.
No 59 Océan Limité, tous les jours	11.44 p.m.
No 1 Express maritime, tous les jours	11.46 a.m.
No 31, local tous les jours dimanche excepté	6.37 p.m.
Allant à l'Est	
No 32, local tous les jours dimanche excepté	10.00 a.m.
No 2, Express maritime, tous les jours	6.37 p.m.
No 136, Local, tous les jours	7.30 p.m.
No 60, Océan Limité, tous les jours	7.01 a.m.

Té. Bureau : 7253 Tél. Résidence : 2-3677
Tél. Montmagny : 347

EDOUARD LAVERGNE, B.A., L.L.L.

AVOCAT
327, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC

Bureau à Montmagny, 62, rue St-Jean-Baptiste—lundi
Bureau à St-Paul de Montmagny—le dimanche

JE MY CONNAIS EN FAIT DE BON PAIN!

ET MOI, JE MY CONNAIS EN FAIT DE BONNE LEVURE!

Les ménagères avisées emploient la LEVURE ROYAL. Elle donne du pain plus léger, plus délicieux, à mie plus fine.

ENVELOPPÉE HERMÉTIQUEMENT POUR PLUS D'ACTIVITÉ

LES PAINS DE LEVURE ROYAL

ASSURENT UN PAIN PARFAIT

Notre drapeau sera-t-il symbole d'indépendance ou de vasalité?

La portée politique du débat. L'Union Jack et la solidarité impériale.

Le débat qui vient de se dérouler aux Communes sur la question du drapeau a révélé une fois de plus la fragilité de l'unité canadienne, la faiblesse du sentiment canadien. Il nous permet de mesurer le chemin qui nous reste à parcourir, même après deux guerres, pour atteindre l'indépendance, même à l'indépendance relative dans les cadres du Commonwealth. Il ne faudrait pas s'imaginer que

jeté. S'il ne s'était agi que de choisir un drapeau répondant à toutes les exigences de l'originalité, de la simplicité et de l'identification facile, la question aurait été facile à résoudre. Il aurait suffi d'instituer un concours parmi les artistes canadiens, de nommer un jury compétent pour décerner les prix et de confier à un comité parlementaire le soin de faire un choix définitif parmi les modèles primés.

La question s'est posée nettement sur le plan politique et la Chambre s'est divisée en trois groupes qui ont chacun arboré sa bannière. L'Union Jack est le drapeau de la Grande Bretagne et, si l'on croit certains orateurs, celui de l'Empire britannique; il a rallié les colons, les impérialistes qui considèrent le Canada comme une simple province de l'Empire. Ils étaient nombreux chez les conservateurs et les créditistes et ils n'ont accepté qu'à contre-cœur de suivre la majorité de leurs partis respectifs que pour éviter un plus grand mal — la suppression absolue de l'Union Jack.

Le Red Ensign, dérivé de l'Union Jack et qui n'a de canadien que l'échiquier dont les motifs ne se distinguent qu'au microscope, a rallié ceux qui considèrent le Canada comme un Etat vassal de la Grande-Bretagne. L'Allemagne a eu ses Etats satellites qui devaient se saluer à blanc pour assurer sa suprématie, l'Angleterre a aussi les siens. Les partisans du Red Ensign étaient nombreux chez les conservateurs, chez les créditistes, chez les coopératistes et même sans doute chez les libéraux, même si M. L. Saint-Laurent a été le seul à exprimer ses convictions. Les tenants de l'Union Jack réduit ont d'ailleurs fini par rallier le concours des défenseurs de l'Union Jack intégral qui ont dû s'incliner devant la force des choses et les exigences de la situation internationale du Canada dans le monde.

Les seuls à réclamer un drapeau original, un drapeau vraiment canadien, symbole d'un Etat souverain, ont été des députés de langue française. M. Coldwell s'étant bien proclamé favorable à un drapeau distinctif ou original aux premières minutes, mais son parti le forçait à se déjuger et à ravalier le jour même. Il y a sans doute des députés de langue anglaise qui sont favorables à un drapeau vraiment canadien, mais ils ne paraissent pas

L'acide du rein voleur de repos

Bien des gens semblent ne jamais prendre une bonne nuit de sommeil; restent sans cesse les yeux grands ouverts. Ils s'en prennent parfois aux "nerfs" quand c'est peut-être le rein. En santé il filtre les poisons du sang; malade, les poisons restent dans l'organisme. Incessamment, maux de tête, courbatures font souvent suite. Si vous ne dormez pas bien, prenez les Dodd-réveille favoré depuis plus d'un demi-siècle.

Pilules Dodd pour le Rein

nombreux et ils n'ont pas participé au débat.

Les discours prononcés à la Chambre des Communes par les défenseurs de l'Union Jack soulignent d'ailleurs de façon significative la portée politique de la question du drapeau. Nombre d'entre eux se sont sans doute contentés de faire appel aux sentiments, d'affirmer la suprématie de la race anglaise au Canada. Ils ont chanté les gloires de l'Union Jack, évoqué le souvenir des victoires anglaises à l'ombre de ses plis. Et les esprits forts qui se moquent des discours de Saint-Jean Baptiste auraient pu en les écoutant se rendre compte que nous ne sommes pas les seuls à cultiver la rhétorique patriotique. Quelques-uns, comme MM. Blackmore et Hansell, ont fait allusion à la mission divine de l'Angleterre en présentant l'Union Jack comme le drapeau chrétien par excellence. D'autres, comme M. Saint-Laurent, ont exalté l'Union Jack comme "un symbole qui représente la meilleure part de l'héritage de tous ceux dont les traditions et la culture leur viennent de l'Europe occidentale". D'autres encore, comme MM. Ferguson et Case, ont eu l'exquise amabilité de nous rappeler que l'unité canadienne s'est réalisée autour de l'Union Jack sur les plaines d'Abraham.

Il en est cependant parmi les défenseurs de l'Union Jack, qui ont invoqué des arguments plus réalistes. MM. Howard Green et Earl Rowe sont ceux qui ont le mieux dégagé le noeud de la question en invoquant la solidarité impériale. Lord Halifax a fait appel, dans un discours demeuré célèbre, aux Dominions pour leur demander d'aider la Grande-Bretagne à conserver son rang parmi les grandes puissances et cet appel n'est pas tombé dans le désert.

M. Green a représenté que le moment était mal choisi pour adopter une mesure de nature à affaiblir les liens impériaux. "Les autres Dominions du Commonwealth, dit-il, les nations-soeurs, soit l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Agrique-Sud, ont l'Union Jack dans leur drapeau. Le Canada est le plus ancien des Dominions. Pensons à l'effet produit dans le monde si le pays adopte un drapeau sans l'Union Jack."

M. Rowe a développé le même thème avec plus de lyrisme, mais non moins de clarté. "J'espère, dit-il, que tout changement qui pourra être apporté au drapeau ne sera pas interprété par les autres nations du monde comme un signe de faiblesse de la part du Canada. Notre pays est en voie de croissance,

(Suite à la dernière page)

ARTS ET LETTRES

(Suite de la page 2)

mation d'aujourd'hui, il y a lieu de croire que Léo-Paul Desrosiers, conservateur de la Bibliothèque municipale de Montréal, y eut part. Romancier lui-même et comme Marmette sollicité par le roman historique. Il ne pouvait rester longtemps indifférent à une oeuvre du genre. Il lui consacra d'ailleurs une étude-préface sympathique, où il l'analyse et en dégage pour le lecteur les grandes lignes. La publication tardive du livre rendra service à ceux qui s'occupent chez nous d'histoire littéraire, science où il nous reste beaucoup à faire. A mesure que se développe notre littérature, on ne saurait trop multiplier les documents qui tendent à expliquer et mettre en lumière ses sources, à rappeler aussi ses ouvriers de la première heure.

(1) Aux Editions Lumen.

x x x x

A l'hiver de 1690, Charles et Eva se situent à Montréal et dans cette partie des possessions britanniques de l'Amérique du Nord, devenue l'Etat américain de New-York. A cette époque, rappelle Desrosiers, le comte de Frontenac était gouverneur de la Nouvelle-France, depuis le précédent automne. A son arrivée, il trouvait la colonie dans un état lamentable d'épuisement. Les Iroquois couraient les campagnes et tuaient les habitants, les tribus alliées s'unissaient aux Iroquois et aux Anglais du sud, le Canada semblait frappé à mort. L'ordre rétabli à Québec et à Montréal, Frontenac rêva de coups d'éclat qui redonneront quelque prestige aux armes françaises. Avec raison, il tient les Anglais de la Nouvelle-Angleterre responsables de maints massacres, dont celui de Lachine en 1689. Il décide donc de porter chez eux la guerre, organise contre leurs forts trois expéditions, dont celle qui mettra à feu et à sang Schenectady, à quelque seize milles d'Albany. Conduits par MM. d'Ailleboust de Mantet et Le Moine de Sainte-Hélène, plus de deux cents hommes, — Canadiens, Hurons et Abénakis, — partent en raquettes. Ils atteignent Schenectady après vingt jours de marche, le 8 février 1690, et remportent sur les habitants, surpris dans la nuit, une victoire décisive. On tua soixante hommes, femmes et enfants, prit 27 prisonniers, et les autres durent fuir à demi-nus vers Albany. Marmette raconte ce fait d'armes, ajoutant ce détail de son crû qu'un Canadien sauva de la mort une jeune huguenote et l'engagea à le suivre en son pays. L'amour naît et une idylle se poursuit pendant le voyage de retour, qui tourne au désastre ou presque, à cause du manque de vivres. Comme le remarque Desrosiers, Marmette respecte la vérité historique, ne modifie pas l'histoire pour l'adapter à son récit, mais fait en sorte, au contraire, que "son roman se plie à l'histoire et en épouse les formes".

x x x x

Né le 25 octobre 1844, à Saint-Thomas de Montmagny, Joseph Marmette était petit-fils du patriote Etienne-Pascal Taché, par sa mère. Après ses études au Séminaire de Québec, il suivit pendant quelques années les cours de droit de l'Université Laval, renonça à la carrière d'avocat pour accepter dans la capitale un poste de fonctionnaire. Son travail lui laissant des loisirs, il en profita pour se familiariser avec l'histoire et commença tôt d'écrire. Quand il donna à la Revue canadienne son Charles et Eva, longue nouvelle plutôt que roman proprement dit, il n'avait que vingt-trois ans. Pendant les onze années qui suivirent, il publia sept autres romans historiques, dont L'Intendant Bigot (1874), qui reconstitue avec beaucoup d'atmosphère l'époque si haute en couleurs du fameux concubinaire. Un de ses ouvra-



IL N'Y A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZEUX

Pepsi-Cola est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited

ges. La Fiancée du rebelle, parut en 1875 dans la Revue canadienne, et il est probable qu'il ne fut pas autrement publié. En 1882, Marmette part pour Paris, où il sera adjoint du commissaire canadien Hector Fabre. De retour au Canada en 1884, il devient peu après directeur-adjoint des Archives nationales, à Ottawa. Il meurt dans cette dernière ville, le 7 mai 1895. Il laissait dans ses papiers un roman inachevé: A

travers la vie. Les récits historiques de Marmette sont fort prenants, mais trop souvent ses personnages manquent de caractère et de vie. Membre de la Société royale du Canada, l'écrivain fut président de sa section française, en 1889-90. Il avait épousé à Québec, en 1868, Marie-Esther-Joséphine Garneau, fille de l'historien François-Xavier Garneau.

L'Illettré (reproduction interdite)

Pourquoi ne déposez-vous pas vos épargnes à

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-THOMAS DE MONTMAGNY

Consultez un de ces officiers:

Joseph Boulanger	Joseph Côté
Emile Gaudreau cult.	Lauréat Boulanger
Joseph Marineau	Louis Blanchet
Damase Beaudoin	Eutrope Méthot

Joseph Paré	Fortunat G. Fournier
Antonlo Paré	Dr Albert Dumas
Omer Gaudreau	Emilien Blanchet

Georges Hébert, sec.-gérant, 64, rue de la Gare

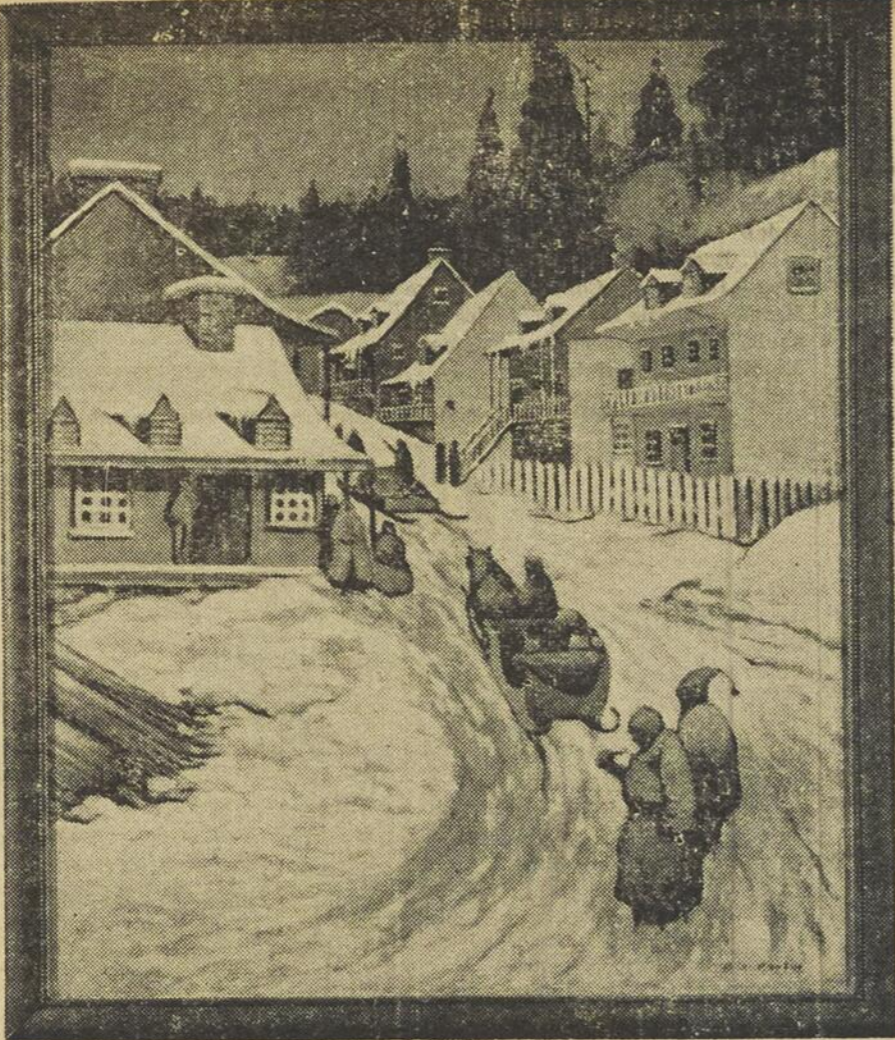
SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE: FAIBLESSE, COURBATURES, NERVOUSITÉ, ÉPUISEMENT, FATIGUE HABITUELLE, MANQUE D'APPÉTIT...

PRENEZ LES PILULES MORO

1566 ST-DENIS, MONTREAL 18

CONNAISSEZ MIEUX LE QUÉBEC...



"Hiver Laurentien" Tableau de Marc Aurèle Fortin

Connaissez-vous le Québec? Savez-vous, par exemple, que nombre des artistes canadiens les mieux doués sont nés dans notre province? Et comment pourrait-on s'en étonner quand on considère la beauté inspiratrice et la couleur qui caractérisent l'histoire du Québec? Krieghoff—Gagnon—Fortin—Lemieux—Philippe Hébert—Suzor-Côté et d'autres maîtres sont représentés à la Galerie nationale et dans d'importantes collections privées. D'autres artistes des deux sexes marchent déjà sur leurs traces et font preuve d'une remarquable habileté. D'autre part, les étudiants de promesse reçoivent la plus grande mesure d'encouragement.

Les fils et les filles du Québec n'ont pas brillé que dans la peinture et la sculpture... ils ont fait contributions à d'autres arts... ils ont su se distinguer en architecture, en musique, en littérature et en sciences. Non seulement leurs succès sont-ils goûtés et appréciés de leurs concitoyens, mais ils aident à renverser les obstacles qui naissent de la différence de langue et du malentendu.

Bref, l'oeuvre de nos artistes, de nos littérateurs et

de nos savants joue un rôle essentiel dans l'établissement de l'unité nationale—chose qui procurera une plus grande mesure de bonheur et de prospérité à tous les citoyens de notre vaste pays.

LE QUÉBEC ÉDIFIE POUR L'AVENIR

En 1608, Samuel de Champlain arrivait à Québec avec les premiers colons. Depuis ce temps, le Québec s'est développé et a prospéré. Sa population se chiffre aujourd'hui à 3,000,000 âmes, son commerce de détail annuel à \$800,000,000. Le Québec l'emporte sur toutes les autres provinces dans les domaines de l'énergie hydroélectrique, des textiles, du bois, du papier journal, de la chaussure, du tabac transformé, de l'amiante et de l'aluminium. Les ressources naturelles, l'agriculture sous toutes ses formes et le transport ont été sagement développés. Et maintenant, le Québec, dont le peuple est si profondément attaché au pays, se prépare à partager avec ses provinces soeurs, un brillant et glorieux avenir!

SOYEZ FIER DU QUÉBEC—C'EST UNE PARTIE DE VOTRE PAYS

GARDEZ VOS OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

Le meilleur placement que vous puissiez faire au Canada

O'keefe's BREWING COMPANY LIMITED

RADIO CHRC

Québec, P. Q.

800 Kilocycles --- 1000 Watts

LES MEILLEURS PROGRAMMES DE 7.30 A.M. A MINUIT

- Avez-vous pensé à la protection de votre famille?
- Votre maison, vos meubles, sont-ils suffisamment protégés?
- Avez-vous des assurances sur votre automobile?

Voilà autant de questions auxquelles vous devez répondre.

Passez à mon bureau ou téléphonez-moi. Je vous aiderai à résoudre vos problèmes d'assurances.

PHILIPPE ROY

Représentant les meilleures compagnies d'assurances.

Rue St-Jean-Baptiste. — Tél.: 92. Rés. 240, Montmagny

Téléphone: 78

GEORGES HEBERT

Notaire

Commissaire de la Cour Supérieure

Placements d'argent sur hypothèques ou débiteures

Assurances: Feu, Vie, Maladie, Accidents, Responsabilité, Autos.

64, rue du Dépôt — Montmagny

BUVEZ CHAQUE JOUR A TABLE

LITHINÉS DR. ROC 33

Une eau minérale gazeuse, alcaline, médicale

A 2¢ la pinte, remplaçant avantageusement les eaux minérales françaises importées. — Les Lithinés 33, bolsson délicieuse, doivent être bus à table par tous, malades et bien portants pour entretenir une bonne santé et chasser les effets dangereux des grosses nourritures et de la boisson. Leur usage est particulièrement recommandé chez les malades du foie, de l'estomac, des reins et des intestins, ceux qui souffrent de douleurs rhumatismales, acide urique, mal de dos, rougeurs de la peau.

Echantillon gratis envoyé sur demande

Chaque boîte permet de faire 15 pintes d'eau. — En vente dans toutes les pharmacies, sinon, envoyée, malle payée, contre 30 cents en timbres ou mandat.

F. DUCROS, distributeur pour le Canada,

200 rue Vallée, MONTREAL

Tél.: 73

GEORGES HEBERT
B.A., L.L.L.
NOTAIRE

64 rue de la Gare

NOTES LOCALES

Aux Dames et Demoiselles

Pour ouvrages à l'"Hemstich", point d'ourlets à bord picots, boutons couverts, rendez-vous chez:

Mlle Ernestine Côté
Rue St-Thomas, Montmagny

5-JNO
Mlles Cécile Blanchet, Madeleine Bélanger, et Marjolaine Doyer se sont rendues à Québec samedi dernier à l'occasion d'une soirée donnée par la Commission d'Assurance Chômage.

Poulet en conserve

Quantité limitée. Faites votre provision à bonne heure.
COUVOIR DE MONTMAGNY,
Tél.: 5 ou 73.

La Rév. Sr Berthe du Sacré Coeur (B. Polier) et Sr Marie du Sacré Coeur (Marie Dubé) étaient dans les familles de M. Napoléon Poirier et Mme Arthur Dubé, mercredi, à l'occasion de leur 25ème anniversaire d'entrée en religion. La Rév. Sr Berthe était accompagnée de sa nièce Sr Anne Marie, de la même communauté, et de Sr St-Louis de France, de la communauté des Soeurs de la Charité. Soeur Marie du Sacré Coeur était accompagnée de Soeur Cécile du Sacré Coeur.

SERVANTE

Pour ouvrage général; pas d'enfant. Bon salaire payé. S'adresser à:

Mme Jos. C. Hébert, Montmagny.

M. et Mme Charles Eugène Belzile, d'Edmunston, N.B. étaient de passage en notre ville dernièrement chez M. et Mme Raoul Levesque.

A VENDRE

Une automobile de marque Ford 35, 4 portes, moteur réparé à neuf, en bonne condition. S'adresser à:
ROGER PROULX
ST-PIERRE

9 3fs
Mme Antonio Nicole et sa fillette Claudette se sont rendues à Québec samedi dernier.

TERRE A VENDRE

Maison neuve d'il y a deux ans. Grange neuve, 16 bêtes à cornes, moutons, chevaux, porcs, machines aratoires, volailles, terre à bois, situé à un mille de l'église. Pour renseignements, s'adresser à:

JOS. MARTICOTTE,
Bas de la paroisse,
Montmagny.

3 fs 16
M. Léandre Morin, s'est rendu à Québec, par affaires, dernièrement.

Cie Canadienne d'Assurance-Vie

Maladie et Accident, Demande un représentant pour Montmagny et les environs. S'adresser à C. P. 3, St-Romuald, Co. Lévis. 23 3 fs.

ASSURANCES...

- FEU
- VIE
- AUTO
- VOL
- ACCIDENTS
- MALADIE
- RESPONSABILITE
- ETC.

PAUL E. TASCHEREAU

COURTIER
Tél.: 205 — Rés.: 163
Rue du Dépôt, Montmagny

Mlle Anna Levesque, de St-Philippe de Néri, passe quelque temps en notre ville l'invitée de sa soeur Mlle Luc St-Pierre.

ATTENTION

Nous désirons informer notre clientèle que nous avons en mains un stock considérable d'articles estampés, prêts à broder, tels que nappes, oreillers, serviettes, tabliers, centres, coussins, etc. Nous faisons aussi l'étampage de nos patrons sur le matériel du client.

LE FOYER DES COUPONS
3, rue Ste-Marie,
MONTMAGNY, P.Q.
9 8fs

Mme Honorius Lemieux et sa nièce Micheline Langlois ont passé quelques jours à Montréal chez des parents.

A VENDRE

Un poêle émaillé, presque neuf, à bon marché. S'adresser à:
Candide MORIN,
Rue Frontenac.

Mlle Thérèse Blouin s'est rendue à Québec samedi dernier.

EXAMEN DE LA VUE

Ajustement des verres
Réparation de lunettes
EMMANUEL GOBELL
B.A.B., Ph., O.D., Optométriste. Spécialiste en examen de vue est à son bureau tous les jours de la semaine, de 9 h. à 12 h., et de 2 h. à 6 h. — Les mercredi, vendredi et samedi soir, de 7 h. à 9 h.
RUE ST-JEAN-BAPTISTE
au-dessus de la
Pharmacie Bergeron

Maison à vendre

Maison résidentielle, deux logements, sur la rue St-Jean Baptiste, bien située à proximité des manufactures. Bonnes conditions, S'adresser à:
Rodolphe Gagnon
30 8 fs

Baptêmes

Le 22 novembre a été baptisée Marie, Cécile, Florence, Zita, fille de M. et Mme Marius Coulombe (née Marie-Ange Tondreau). Parrain M. Aldéric Mathurin cousin de l'enfant; marraine: Léona Coulombe, tante de l'enfant.

J'informe les dames et demoiselles

que je suis la représentante de la maison "SPENCER CORSET" et je sollicite l'encouragement des personnes désireuses de se procurer un corset fait sur mesure et à leur taille.
Marie-Blanche Fortier
Tel. 39
Montmagny
26mai-JNO

RETRAITES FERMEES A NOTRE-DAME DU CENACLE.

Du 12 au 15 novembre pour jeunes filles.
Du 19 au 21 pour dames.
Du 22 au 26 pour jeunes filles.
Du 26 au 29 pour dames.
4 décembre, journée de récollection.
Pour renseignements et inscription s'adresser à:
Mme J. W. BERGER
ou à
651, rue St-Cyrille,
Québec.

A M. et Mme Robert Gaumont (née Jeannette Thibault) est né un fils, baptisé le 24 novembre, sous les noms de Joseph, Eugène, Paul André. Parrain et marraine: M. et Mme Eugène Gaumont, oncle et tante de l'enfant.

PELLE CONVOYEUSE MECANIQUE

capacité 1-4 verge Nos P et H700 et P et H600. P et H206, capacité 3-4 verge, aussi grue 3-8 montée sur camion. Tracteur Diesel International TD40 (47.5 C.V.) Engins "Diesel" complets D11000 (125 C.V.) D8800 (110 C.V.) PD80 (100 C.V.) PD40 (62.5 C.V.). Autre équipement de construction et de moulin à scie. Ecrire pour renseignements à:
Leventhal Co. Machinery Agents,
Winnipeg, Canada.

M. et Mme Paul-Emile Nicole (née Thérèse Fournier) sont les heureux parents d'un fils, baptisé le 25 novembre, sous les noms de Joseph, Louis, Gérard. Parrain et marraine: M. et Mme Louis Blanchet, oncle et tante de l'enfant.

SPECIALISTE

Rémy Beaulieu
B.A.O.O.D.
Optométriste
EXAMEN DE LA VUE
94, de la Couronne,
Ch. 2 — Québec.

J'ai le regret d'annoncer à ma clientèle de Montmagny que vu des circonstances incontrôlables, je dois discontinuer mon bureau dans cette ville. J'en profite pour la remercier de tout l'encouragement accordé durant cette année, et je continuerai d'être à la disposition des patients qui voudront bien venir me consulter à mon bureau de Québec. Pour ceux qui peuvent difficilement voyager, je les encourage fortement à consulter mon confrère M. Gobell, qui j'en suis persuadé, saura leur donner satisfaction.

Le 25 novembre a été baptisée Marie, Régina, Solange, fille de M. et Mme Léopold Morin (née Marie-Paule Létourneau). Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Bertrand, oncle et tante de l'enfant.

A M. et Mme Fernand Bérubé (née Germaine Gendreau) est né un fils, baptisé le 26 novembre, sous les noms de Joseph, Grégoire, Claude. Parrain et marraine: M. et Mme Grégoire Bérubé, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Marcellin Gaudreau (née Geneviève Boulet) sont les heureux parents d'une fille, baptisée le 27 novembre, sous les noms de Marie, Geneviève, Lise. Parrain et marraine: M. et Mme Candide Boulet, grands-parents de l'enfant.

Le 27 novembre a été baptisé Joseph, Ludger, Robert, fils de M. et Mme Paul-Emile Dubé (née Rosa Langlois). Parrain et marraine: M. et Mme Ludger Gaumont, oncle et tante de l'enfant.

A M. et Mme Ernest Lachance (née Florence Labrie) est né un fils, baptisé le 27 novembre, sous les noms de Joseph, Fernand, André. Parrain: Trefflé Labrie, oncle de l'enfant, représenté par Charles Fortin; marraine, Marie-Claire Labrie, tante de l'enfant.

M. et Mme Rosario Boulet (née Monique Dumas) est née une fille, baptisée le 28 novembre, sous les noms de Marie-Andrée, Henriette. Parrain et marraine: M. et Mme Henri Boulet, grands-parents de l'enfant.

DECES
Le 25 novembre est décédée Dame Héloïse Clavet, épouse de feu

CINEMA TACHE

2-3-4 Décembre
RIO RITA
avec
Bud Abbott et Lou Costello
Dimanche 3 représentations
1ère à 2 hrs. 2e à 6 hrs. 3e à 8 hrs 45
Lundi Mardi à 8.00 hrs.
6-7-8 Décembre
Magnifique vue en couleur
SUDAN
avec
Maria Montez et John Hall et
Turhan Bey
En programme double
Song of the Sarong
Admission 0.35

Albert Boulanger. Mme Clavet est décédée à l'Hospice de Montmagny, à l'âge de 83 ans. Son service eut lieu le 27 novembre.

Le 26 novembre est décédé Joseph Labonté, époux de Dame Florida Laflamme, décédé le 26 novembre à l'âge de 76 ans.

ABSENT

Le Dr BIGUE est actuellement en voyage d'études et il avise sa nombreuse clientèle qu'il sera de retour à son bureau dans quelques mois pour la pratique générale comme auparavant.

AU COUR DU NEUVIEME

Suite de la 1ère page)

Cap-St-Ignace	45,000	139%	69,900
St-François	52,500	323%	173,950
St-Pierre	52,500	138%	72,900
Berthier	25,000	160%	40,000
St-Paul	40,000	202%	80,950
Ile-aux-Grues	10,000	362%	36,250
N.-D.-du-Rosaire	7,500	173%	13,000
Ste-Euphémie	7,500	192%	14,350
Ct-Just	8,500	148%	16,150
Lac-Frontière	3,500	574%	20,100
Ste-Apolline	4,500	158%	8,100
St-Fabien	4,500	140%	12,300
Ste-Lucie	2,000	175%	3,500
TOTAL			1,461,360
POURCENTAGE			167%

L'ISLET

M. l'abbé Philias Ménard, du Séminaire de Québec est en repos dans sa famille.

M. Arthur Bélanger qui a vendu sa propriété à M. Alphonse Giasion est allé demeurer à L'Islet Station, chez son neveu, M. D. Bélanger.

Mlles Boucher sont allées passer l'hiver à Lauzon, les invitées de M. l'abbé J. Boucher.

A été baptisé le 20 novembre, Joseph, Fernand, Ronald, enfant de M. et Mme François Roy. Parr. et marr. M. et Mme Aubin Arseneault, oncle et tante de l'enfant.

Est décédé le 12 novembre à l'âge de 72 ans et 6 mois, M. Elzéar Caron, marchand.

Son service et sa sépulture eurent lieu le 15 en l'église paroissiale.

M. et Mme Emile Beaulieu sont allés à Portneuf pour assister aux funérailles de M. Paquin, père de Mme Beaulieu.

Condoléances sincères à toutes ces familles éprouvées.

NOUS GRANDIR

(suite de la page 1)

bert Gaudreau, Normand Morin, Marcel Chouinard, Léo Leblanc, J.-Marie Dumont, Robert David, Robert Têtu, Ls-Georges Collin.

8e année. — Ludger Bernier, Raymond Després, Gérard Martin, Jean-Yves Bernier, Gérard Laberge, Ls-Georges Caron, Paul-André Bernier, Jn-Claude Létourneau, Guy Pichette, Laurent Bouchard.

7eA année. — MM. Raymond Bond, Edmond Lévesque, André Ringuet, Jacques Paradis, Bertrand Lemieux, Marcel Roy, Jacques Parenteau, Marcel Laberge, Elzéar Lévesque, Edmond Coulombe.

7eB année. — MM. Thomas Touzel, Gérard Jobin, Raymond Gaudreau, Maurice St-Pierre, Guy Trem.

LA GUERRE EST TERMINEE

(suite de la page 1)

Notre principale responsabilité
Notre responsabilité est donc très grave. On fait aujourd'hui appel au coeur et à la force de l'Amérique d'une façon sans précédent non seulement dans l'histoire de notre pays mais même dans celle de toute l'humanité. Nous savons cependant que la démocratie est aussi capable de résoudre le difficile problème de la paix qu'elle fut capable de résoudre celui, non moins compliqué, de la guerre. Nous devons donc être à la hauteur de notre mission. Nous devons nous en tenir résolument à nos propres institutions libres. Nous devons non moins résolument nous opposer de toutes nos forces aux quelques isolés qui parmi nous veulent saboter nos institutions. Nous devons avoir profondément pitié de ceux qui dans leur sympathie à peine voilée à l'égard du totalitarisme se plaisent à penser qu'à la faveur de la crise actuelle, son avènement n'est peu être pas éloigné. A genoux prions Dieu que dans sa divine providence il nous aide à rester les champions de la liberté démocratique, les amis des nécessiteux et des opprimés partout dans le monde.

Signé par les membres du comité administratif de la "National Catholic Welfare Conference" au non des archevêques et des évêques des Etats-Unis:

- Samuel-A. Strich, archevêque de Chicago;
- John-Gregory Murray, archevêque de St-Paul;
- Francis-J. Spellman, arc. de New-York;
- John-Mark Gannon, évêque d'Erié;
- John-J. Mitty, archevêque de San-Francisco;
- Joseph-F. Rummel, arc. de la Nouv.-Orléans;
- Richard-J. Cushing, archevêque de Boston;
- James-H. Ryan, archevêque d'Omaha;
- John-F. Noll, évêque de Fort-Wayne;
- Karl-J. Alter, évêque de Toledo.

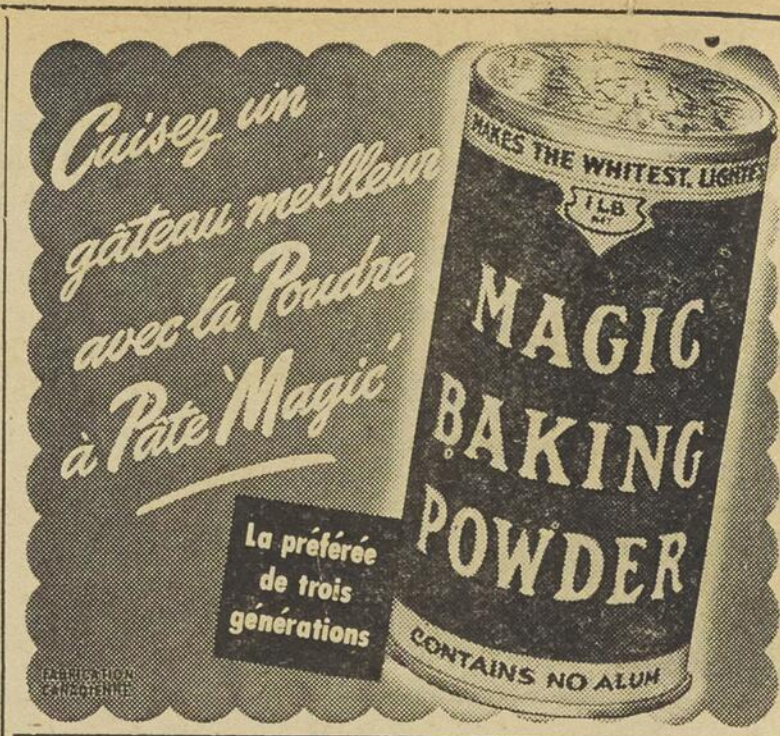
bay, J.-Marie Mercier, Marcel Belzile, Pierre Déchêne, Maurice Roy.

6eA année. — MM. Gaston Coulombe, Norm. Nicole, Jn-Claude Samson, Jn-Claude Ouellet, Benoit Bateau, Guy Dubé, Jn-Yves Journeault, Donat Beaudin, Raymond Mathurin, Marcel Lainesse.

6eB année. — MM. Adrien Coulombe, Roger Hébert, Denis Fournier, Cléophas Beaudoin, Jacques Coulombe, Harold Walsh, Roland Chassé, Robert Normand, Denis Mercier, Gilles Laroque.

5e année. — MM. Raymond Coulombe, Raymond Nicole, Jean-Guy Caron, Jn-Marie Gaudreau, Georges-Emile Otis, Jacques Castonguay, Clément Boulanger, Martin Cloutier, Paul-Henri Gaudreau, Pierre-Paul Collin.

4eB année. — MM. Denis Thibault, Roch, Hénault, Fernand Cloutier, Jn-Marie Collin, Jn-Pierre Mercier, Marcel Cloutier, Gilles Hénault, Léopold Lemelin, Raymond Morrisette, Marcel Laberge.



NOTRE DRAPEAU

(suite de l'avant-dernière page)
il devient de plus en plus puissant et sa force accrue provient de ce qu'il fait partie du Commonwealth britannique. Il n'est pas déshonorant d'appartenir à cette famille de nations. Existe-t-il à l'heure actuelle un groupe plus puissant que le Commonwealth des nations britanniques dont nous constituons un élément important? ... Nous jouissons de l'avantage exceptionnel d'appartenir à un vaste organisme mondial voué à la paix, le plus remarquable que la civilisation ait jamais connu; ce n'est pas une puissance régionale comme la Russie soviétique ou comme les Etats-Unis d'Amérique, mais une puissance mondiale représentée dans chaque hémisphère, en Asie, en Europe, en Amérique et en Afrique... Faisons en sorte d'adopter un drapeau qui puisse indiquer clairement les sentiments d'attachement que nous devons éprouver à l'endroit du Commonwealth des nations britanniques.
La question est donc nettement posée. En accordant à l'Union Jack la place d'honneur sur le drapeau du Canada, nous ne reconnaitrons pas seulement la suprématie de l'élément anglais au pays mais la dépendance du pays même envers la Grande Bretagne. Selon sa tactique habituelle, M. King avait essayé de brouiller la question pour tenter de se concilier à la fois les impérialistes et les nationalistes. Comme dans le cas de la conscription, il détournait les mots de leur sens en proposant un drapeau "distinctif" et en manoeuvrant pour nous faire cadeau d'un drapeau qui peu distinctif que le Red Ensign, variante de l'Union Jack. M. Saint-Laurent est venu nous détromper en se faisant l'interprète de la pensée de son chef et en se montrant plus britannique que lui.
Le drapeau est un symbole et jamais sa signification n'aurait été aussi claire que dans le cas de notre pays. Si le Canada est un pays indépendant, il lui faut un drapeau bien à lui. S'il accepte l'Union Jack il prend figure de vassal de l'Angleterre.
Pierre VIGÉANT

QUAND VOUS ACHETEZ DES CIGARETTES, DITES SIMPLEMENT:

"Un paquet d'Sweet, s'il vous plaît"

CIGARETTES SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

Adrien Gaudreau
29, rue St-Ignace, MONTMAGNY

VENTE, INSTALLATION ET REPARATION DE REFRIGERATEUR ELECTRIQUE, pour cultivateur, boucher, laitier, beurrerie, fromagerie et communauté religieuse, etc.,

SATISFACTION GARANTIE, prix sur demande.

Nous serons heureux de passer chez vous et de vous recommander l'appareil qui répond le mieux à vos besoins.

Toujours en main APPAREIL DE VENTILATION (fan)

POULIES ET COURROIES EN "V".

Aussi réparation de tous genres de BALANCE.

RAYMOND PARE

- Assurance-incendie.
- Calcul, Impôt sur le Revenu.
- Débentures.
- Vérification.
- Exécution testamentaire.

31, rue de la Gare, Montmagny, Tél. 261, B.P. 212

Où est Jos ?

IL DÉBARRASSE la chambre d'ami!

Pas de logement! Voilà la situation pénible qu'affrontent bon nombre de combattants revenus au pays.

Ce n'est pas un grand sacrifice que de louer cette chambre d'ami et d'en tirer un revenu—tout en assurant un gîte convenable à un ancien combattant. Même si ce n'est que pour quelques temps, louez votre chambre d'ami à un combattant qui revient d'outre-mer.

Contribuée par la BRASSERIE

Dow

MONTRÉAL